



Bulletin d'assurance n° 2024-005

22 octobre 2024

À : Organismes sportifs provinciaux et territoriaux

De : Rod Hamilton
Chair - Comité des finances et des risques

Copies : Conseil d'administration de Pickleball Canada

Objet : Renouvellement de l'assurance 2025

Pickleball Canada est actuellement en train de renouveler ses trois polices d'assurance :

- Responsabilité civile générale
- Accident/excédent de frais médicaux et ;
- Conseil d'administration / Responsabilité professionnelle.

Pour s'assurer que nos membres et nos intervenants bénéficient de la meilleure couverture possible à des prix concurrentiels, Pickleball Canada ne se contente pas de renouveler les couvertures existantes, mais va sur le marché pour obtenir de nouvelles soumissions avec des couvertures améliorées.

En prévision du renouvellement, le Comité des finances et des risques a retenu les services d'un professionnel de l'industrie (possédant une expertise particulière en matière de couverture des grands organismes de sport) pour examiner nos polices actuelles. Sur la base de cet examen, Pickleball Canada cherche à améliorer sa couverture, et ces améliorations ont été incluses dans le processus de soumission. Ces améliorations sont les suivantes

- Augmentation des limites de la responsabilité légale du locataire pour les clubs qui louent des locaux.



-
- Limites plus élevées pour la couverture des erreurs et omissions (E&O) / des administrateurs et dirigeants (D&O)
 - Options permettant d'élargir la couverture des dommages compensatoires pour les clubs et les OSTP en matière d'assurance responsabilité civile et professionnelle afin d'inclure les frais juridiques liés aux licenciements abusifs, à la discrimination et à d'autres négligences sur le lieu de travail.
 - Limites plus élevées pour les demandes d'indemnisation en cas d'abus
 - Plus de souplesse dans la définition des événements sanctionnés
 - Augmentation des limites de la police Accident/Dentaire médicale
 - Couverture pour les entraîneurs

Notre courtier prospecte le marché pour trouver les meilleures couvertures et les meilleurs tarifs et a inclus les éléments suivants dans sa demande de devis :

Des limites plus élevées ainsi qu'une couverture supplémentaire ou élargie potentielle dans les domaines clés suivants, sans toutefois s'y limiter ;

- Couverture des abus et de la maltraitance
- Responsabilité civile générale, y compris la couverture des dommages que vous pourriez être amené à payer aux espaces loués.
- Conseil d'administration / risques liés à la responsabilité professionnelle
- Prestations médicales excédentaires pour les frais encourus en sus des programmes de prestations privées/de l'employé.

Nos couvertures actuelles nous ont bien servis et sont très typiques des organisations sportives de notre taille. Notre objectif est de nous améliorer chaque année afin de garantir à nos membres et à nos partenaires la meilleure couverture possible à des prix compétitifs.

Nous attendons avec impatience vos réflexions et vos commentaires alors que nous nous dirigeons vers le renouvellement des polices le 31 décembre 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre vos questions, commentaires ou suggestions concernant les couvertures à insurance@pickleballcanada.org avant 16h00, heure de l'Est, le 10 novembre 2024. Le comité des finances et des risques disposera ainsi de suffisamment de temps pour discuter de toute suggestion avec notre courtier et nos assureurs.